

FICHE 5

Objet du document : Fiche technico-économique des activités de psychomotricité avec le cheval réalisée lors d'une visite de terrain le 8 avril 2019.

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ACTIVITE AVEC LE CHEVAL

Statut juridique	Profession libérale exercée en micro-entreprise
Date de création de l'activité	2015
Différentes activités proposées par la structure	Médiation équine dans un ESSMS Médiation équine avec des particuliers dans un lieu privé Médiation avec un chien labellisé « chien visiteur » Séances en cabinet de psychomotricité
Activité principale	Séances en cabinet de psychomotricité
Caractéristique générale de l'environnement (urbain, semi-urbain, rural)	L'activité est en Occitanie, dans un département rural et dans une commune de moins de 2 000 habitants. Le département a un taux d'allocataires de l'AAH et un nombre de places dans les établissements et services pour enfants et adultes handicapés supérieur à la moyenne nationale.

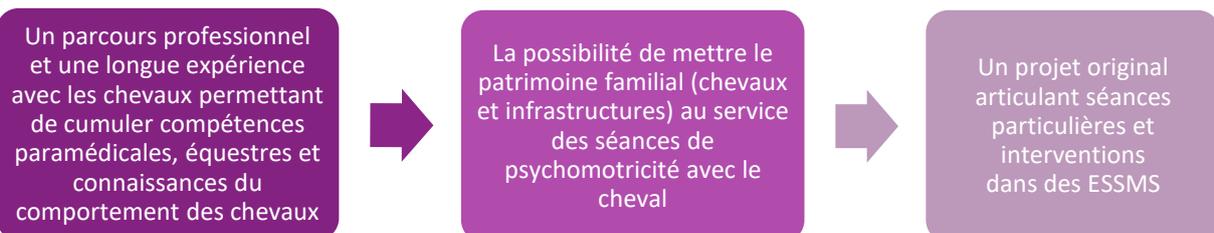
HISTORIQUE DE LA CREATION DE L'ACTIVITE DE MEDIATION EQUINE

L'intervenante a passé son diplôme d'Etat de psychomotricienne en 2001. Entre 2001 et 2008, elle exerce son métier dans des institutions médico-sociales et réalise des séances en centre équestre. En 2008, elle passe un BPJEPS activité équestre et exerce pendant 6 ans (jusqu'en 2013) dans le tourisme équestre. Durant cette période, elle réalise également des actions de formation pour la FFE, l'IFCE et au sein d'un CFPPA. Entre 2013 et 2015, elle reprend son activité de psychomotricienne dans un ITEP où elle intervient avec le cheval et le chien. En septembre 2015, elle décide d'exercer en libéral et de démarrer une activité de médiation animale (avec un chien et des chevaux). Pendant un temps, elle a exercé comme psychomotricienne salariée à mi-temps dans un ITEP.

Jusqu'en janvier 2019, l'intervenante travaillait dans un cabinet de psychomotricité en ville. Elle emmenait ses chevaux dans des prés jouxtant son bureau.

Depuis janvier 2019, son cabinet est installé sur sa propriété dans un espace dédié aux séances de psychomotricité. Elle loue, par ailleurs, son espace de pratique à une autre psychomotricienne 1 jour par semaine (2*0,5 jour). Les locaux sont aussi partagés avec deux autres bureaux occupés par des orthophonistes. A l'extérieur, des prés, des boxes et une carrière, aménagés grâce à des fonds propres pour un usage privé, permettent de réaliser des séances de psychomotricité avec le cheval. Sa famille est propriétaire des 4 chevaux mobilisés pour les consultations.

Outre les consultations qui ont lieu dans ses infrastructures, l'intervenante emmène ses chevaux 2 fois par semaine dans un IME pour encadrer différentes séances individuelles ou collectives.



ASPECTS TECHNIQUES GENERAUX

L'ENVIRONNEMENT ET LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Les infrastructures privées (1 carrière, 4 box et 1 grand parking) sont situées dans l'enceinte de la ferme propriété de famille de l'intervenante. La carrière existait avant la mise en place de la médiation équine. Tout l'espace où est réalisée la médiation équine est de plain-pied. Les accès et les toilettes sont aménagés pour les personnes atteintes d'un handicap moteur.



Carrière

A l'IME, un paddock a été installé dans le parc de l'établissement. C'est là qu'ont lieu les séances de médiation si la psychomotricité avec le cheval est l'activité retenue (les autres possibilités sont la psychomotricité classique, avec le chien, voire l'utilisation de la salle snoezelen (salle de stimulation multisensorielle)).



Espace de psychomotricité avec le cheval à l'IME

LES INTERVENANTS

L'intervenante est micro-entrepreneur. Elle est psychomotricienne depuis 15 ans. Durant sa troisième année d'études, son stage a été encadré par une dirigeante de la FENTAC et elle a réalisé son mémoire de fin d'études sur la médiation équine.

Elle a également passé un BPJEPS Activités Equestres ainsi que des niveaux de savoir éthologique. Elle a été présidente de la commission Cheval et handicap au sein du comité départemental d'équitation et a été formatrice au BFEEH. Elle a aussi été experte fédérale équi-handi pour la FFE.

Elle intervient seule auprès des personnes qu'elle accompagne et qu'elle prend en charge au titre de la psychomotricité.

Si elle propose des activités avec le cheval, son activité est avant tout d'être psychomotricienne. Elle a donc recours à différents médias pour travailler la psychomotricité avec les personnes, dont les chevaux.

LA CAVALERIE



Les 4 chevaux de la famille sont mobilisés pour les séances de psychomotricité. Il s'agit d'un poney de 7 ans, d'une jument de 9 ans, d'un quarter horse de 6 ans et d'un cheval hollandais de 15 ans.

Chaque cheval est différent dans sa morphologie, son caractère. Ils permettent ainsi de travailler différents aspects de la psychomotricité.



Trois des 4 chevaux ont été éduqués dès leur plus jeune âge par l'intervenante, qui a créé une relation de grande confiance avec eux, fondamentale dans les séances de psychomotricité avec le cheval.

Les chevaux restent des " chevaux de famille". Ils sont utilisés pour des randonnées, des balades, des séances de dressage ou d'obstacles,... Cette diversité d'exercices est jugée essentielle pour le bien-être des chevaux mais aussi pour la qualité de la médiation équine : les chevaux restent ainsi réactifs. Ils ne sont pas blasés ou apathiques.



Les chevaux vivent dans des prés. Ils sont ramenés au box pour la préparation des séances.

LE MATERIEL

L'intervenante n'a pas de matériel adapté hormis des étriers de sécurité qu'elle utilise systématiquement et des rênes colorées.

Le matériel utilisé a été acheté par la famille. Il s'agit de bombes, de selles classiques, d'un montoir, de plots, de barres d'obstacle,... Le filet n'est pas utilisé : les chevaux sont guidés avec les rênes attachées au licol.

Ce matériel est utilisé dans les infrastructures privées comme à l'IME. Seul un montoir a été acquis par ce dernier.

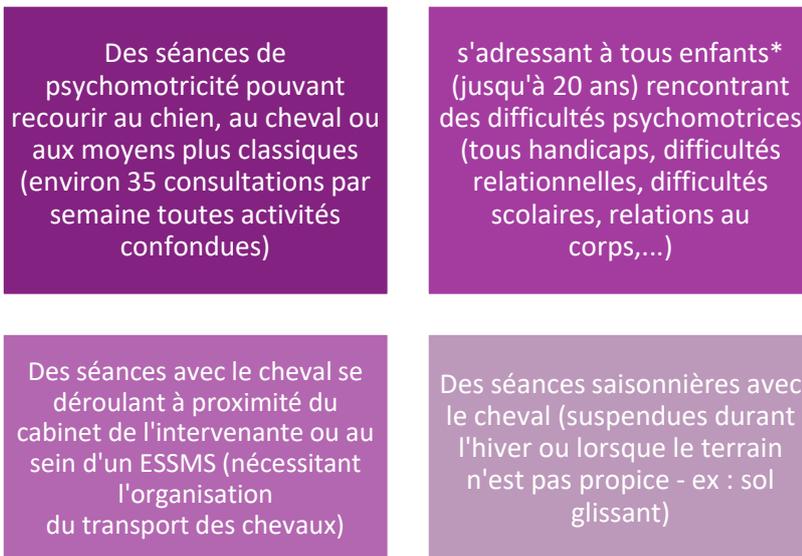
Le transport est effectué dans un van également financé sur fonds propres.



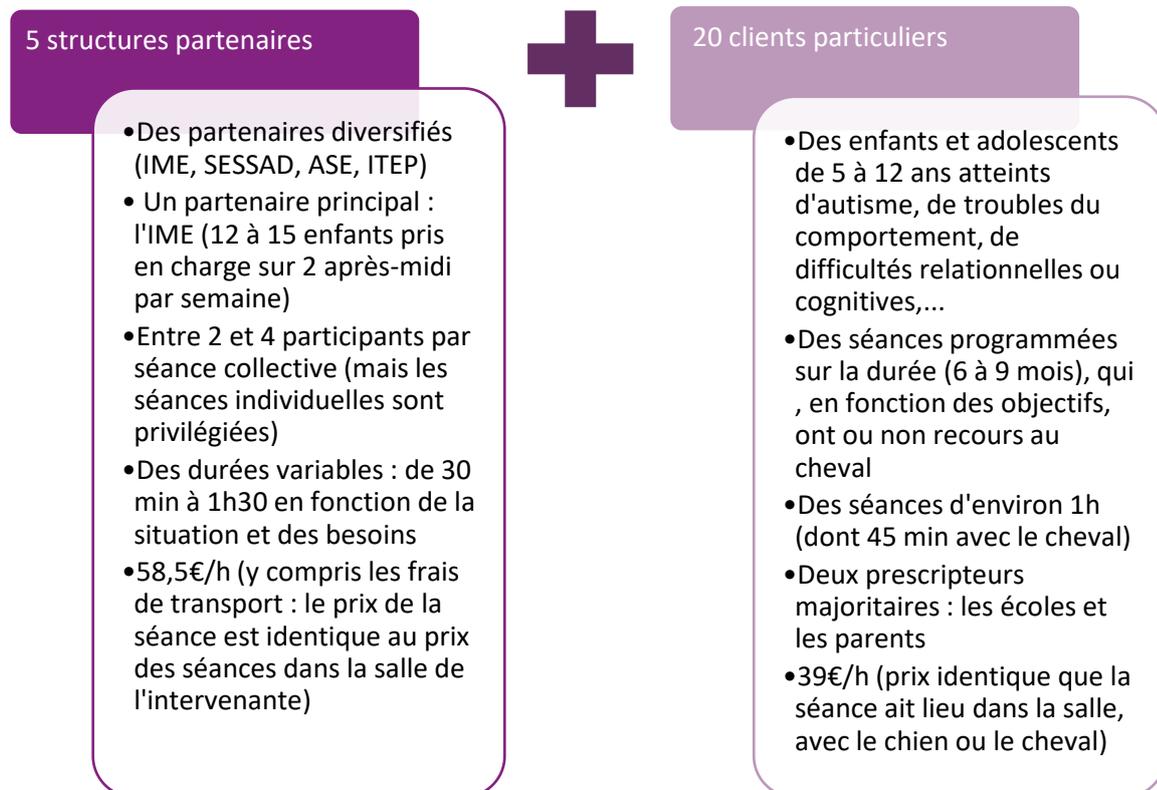
Van pour emmener les chevaux à l'IME

PRESTATIONS

LES DIFFERENTES PRESTATIONS ET LA PATIENTELE



*Les adultes peuvent aussi bénéficier des séances de psychomotricité mais au moment de l'étude, il n'y avait pas de demande.



Tous les créneaux de consultation sont aujourd'hui occupés. Il n'est plus possible pour l'intervenante de prendre en charge de nouveaux patients.

LE DEROULEMENT DES ACTIVITES

L'organisation de l'activité à l'IME ou dans les infrastructures de l'intervenante est assez différente :

- Elle se rend deux demi-journées par semaine à l'IME (de 13h30 à 18h). Pour chaque séance, elle emmène 2 des 4 chevaux. Les séances de médiation sont des séances individuelles, en binôme ou collectives. Elles durent entre 30 min et 1h30. Les objectifs peuvent être très variés selon les groupes et les personnes. Exemple : poser un cadre et être directif avec des jeunes adolescents ou proposer une activité régressive sans aucune exigence par rapport à la conduite du cheval. Les séances sont travaillées en amont en équipe. A l'IME, les séances avec les chevaux sont intégrées dans les projets individuels d'accompagnement.
- Dans ses infrastructures, elle réalise exclusivement des séances individuelles. Les jeunes suivis par les SESSAD, l'ASE ou pris en charge en ITEP réalisent la psychomotricité avec le cheval dans ce cadre.
- Elle propose aussi une séance collective le mardi soir à l'IME avec les enfants de l'internat: ceux qui ont envie de venir ce jour-là participent. Il s'agit alors d'équitation adaptée.

Les séances sont encadrées uniquement par l'intervenante.

Exemple de séance observée – 8 avril 2019

- ✓ Activité : activité à vocation thérapeutique, à cheval et à pied
- ✓ Participants : 2 enfants dont un atteint de trisomie qui ne parle pas et l'autre qui a une déficience moyenne
- ✓ Nombre d'accompagnants de l'IME : 0
- ✓ Nombre d'équidés : 2
- ✓ Nombre d'encadrants : 1
- ✓ Durée : 30 min

Déroulé :

1. Préparation des
 poneys
 5 min

- Travail relationnel grâce à l'approche des chevaux dans le calme et grâce au pansage :



2. Activité avec le
 cheval : 20 min

- Mise à cheval d'un des deux enfants. L'intervenante marche en tenant le poney et le petit garçon. Celui-ci est à l'aise sur le cheval et fait un parcours : slalom
- Le 2ème enfant se désintéresse du poney. Ce dernier reste pourtant à côté de lui sans y être contraint.
- Pour se détendre, le premier petit garçon se couche sur le cheval sur proposition de l'intervenante. Puis, il descend du poney.
- L'autre enfant accepte finalement d'être assis sur le cheval. Le 1er petit garçon commence à installer un slalom. L'intervenante saisit l'occasion pour lui demander le parcours qu'il veut qu'elle fasse avec son camarade et le poney. Cela dure quelques minutes mais le petit garçon est déconcentré par ses copains qui sortent en récréation.



3. Fin de la séance
 5 min

- La séance se termine par une caresse au poney.
- Les enfants sont raccompagnés dans leur groupe.

LE PARTENARIAT

L'intervenante a conclu des partenariats grâce à son réseau professionnel. Elle a été sollicitée directement par certaines structures (ex : l'IME qui recherchait une psychomotricienne pour son établissement, 1 SESSAD Autisme). L'activité avec le cheval est un plus mais ce n'est pas le déclencheur du partenariat.

Partenaires	Modalités du partenariat
<ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat très étroit avec un IME : l'intervenante est considérée par le directeur de la structure comme un membre à part entière de l'équipe. • Un partenariat plus ponctuel avec les autres structures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat conventionné avec les ESSMS • Définition et ajustement du programme thérapeutique avec la psychomotricienne de l'IME • Participation aux réunions de synthèse ou échanges informels avec les équipes éducatives et thérapeutiques de l'IME. Participation également à 4 réunions par an avec les thérapeutes de l'IME : médecin, orthophonistes, neuropsychologue, psychomotricienne. • Réalisation d'un écrit par enfant et par an pour le dossier et le projet personnalisé d'accompagnement. • Réalisation d'un bilan des séances avec chaque enfant

DES CONDITIONS D'ACCUEIL PAS TOUJOURS OPTIMALES DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS

- Nécessité de composer avec les différents professionnels de l'IME, peu familiers des chevaux (ex : professionnels agacés par le crottin (ramassé par l'intervenante) ou apeurés) et qui, selon l'implication de la direction, intègrent plus ou moins l'activité dans le projet thérapeutique individuel des jeunes.
- Nécessité de poser les conditions pour que l'activité se déroule au mieux (ex : espace de psychomotricité avec le cheval, prise en compte des aléas climatiques,...)

LA COMMUNICATION

L'intervenante fait très peu de communication, d'autant qu'actuellement, sa disponibilité ne permet pas d'augmenter la patientèle. Par ailleurs, elle n'a pas l'objectif de développer son activité.

Bouche-à-oreille = vecteur principal pour constituer la patientèle

Lettre aux médecins et aux écoles lors de l'installation (avant tout pour présenter l'activité de psychomotricité. Le recours au cheval était mentionné).

ASPECTS ECONOMIQUES

Le modèle économique de psychomotricité avec le cheval mis en œuvre est très atypique puisque l'intervenante s'appuie sur des ressources privées (cavalerie, matériels, locaux, etc). Par ailleurs, beaucoup de charges entrent également dans le budget familial (ex : frais vétérinaires, alimentation,...). Enfin, les prés dans lesquels pâturent les chevaux sont prêtés par des propriétaires alentours.

Au global, l'intervenante dépasse déjà les objectifs qu'elle s'était fixés dans son business plan pour le développement de son activité (+25% par rapport au volume horaire envisagé sur l'ensemble de l'activité de psychomotricité). Selon la professionnelle, la très forte demande de séances de psychomotricité et la pénurie de rééducateurs expliquent cette situation (tous les psychomotriciens du secteur ont une forte activité et des listes d'attente). Dans ce contexte, la possibilité de réaliser des séances de médiation équine peut représenter un avantage concurrentiel.

Côté produits, les séances sont facturées 39€ de l'heure, quel que soit le lieu où elles se déroulent. A cela, il faut ajouter les frais de transport des chevaux (montant forfaitaire) pour les consultations réalisées à l'IME. Ce dernier paie au réel les heures passées dans l'enceinte de l'établissement, y compris les inter-séances. Il finance l'activité sur son budget de fonctionnement. Quant au SESSAD, il finance les activités de médiation comme il financerait l'intervention d'une psychomotricienne libérale.

PERSPECTIVES



Les leviers au développement de l'activité

- Une forte demande de séances de psychomotricité
- Un partenariat solide avec un IME qui assure une certaine stabilité de l'activité dans le temps
- Des ressources inscrites dans le patrimoine familial, ce qui allège fortement les charges d'exploitation de l'activité

Les freins au développement de l'activité

- L'impossibilité de dégager de la disponibilité pour prendre en charge davantage de patients mais l'absence de souhait de développer l'activité
- La saisonnalité de l'activité, suspendue pendant l'hiver
- Des conditions d'accueil dans certains établissements médico-sociaux qui n'ont pas toujours été optimales
- Pour les particuliers, un coût de l'activité qui peut être important pour les familles et n'est pas pris en charge par la MDPH